



ARRETE MUNICIPAL

N°2015-022

Le Maire de la Commune de PORSPODER,

Vu le code de l'action sociale et des familles, et notamment les articles L123-6 et R123-11,

Vu la délibération du conseil municipal en date du 5 avril 2014, fixant le nombre des membres du conseil d'administration du CCAS,

Vu l'arrêté n°32-2014 nommant les membres du CCAS,

Vu le courrier en date du 8 avril 2015 de Madame Solenne CELLERIER, membre élu, par lequel elle informe le Maire de sa démission du CCAS,

ARRETE

Article 1er : Est nommée membre du conseil d'administration du Centre Communal d'Action Social :

- Madame Michèle BESCOND, résidant 2, impasse des Pins à Porspoder

Article 2 : Le secrétaire général est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à PORSPODER, le 15/04/2015

Le Maire,

Jean-Daniel SIMON